

Plateforme d'Observation Sociale DREETS des Pays de la Loire

<http://pays-de-la-loire.drdiscs.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Comité de Pilotage Compte-rendu - 12/05/2023

Participants :

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté : François GAUTIER

DREETS : Christophe BUZZI et Yann SICAMOIS

ARS : Fabien MORINEAU

DDETS 49 : Muriel FILIPPI

Insee : Ophélie KAISER

SIAO Pays de la Loire : Paul COUTENS

Excusés :

Banque Alimentaire : Bernard MÉTAY

Conseil Départemental 44 : Cathy CHAUVEAU

Animation/coordination :

DREETS : Raphaëlle MARIE

Compas : Michaël BERNIER

Ordre du jour :

- Bilan sur les deux dernières années de la plateforme d'observation sociale,
- Perspectives sur les différents groupes de travail (Pauvreté, MJPM, Aide alimentaire),
- Organisation d'une conférence des partenaires en février 2024,
- Proposition de matinales thématiques,
- Nouveau format de la lettre électronique.

Introduction de Christophe BUZZI, Directeur régional adjoint de la Dreets

La plateforme d'observation sociale gérée par la Dreets fait l'objet d'un marché public qui a été renouvelée en début d'année. La confiance a été renouvelée au cabinet d'études Compas, qui détenait le marché précédemment. L'objectif du marché public est la redynamisation de la plateforme. Ce comité de pilotage doit déterminer les orientations politiques et stratégiques de la plateforme d'observation sociale pour l'année à venir. Il se réunira une ou deux fois par an. Ce comité de pilotage devra avoir un périmètre le plus élargi possible, il devra être élargi aux collectivités territoriales, notamment les conseils départementaux.

Introduction de François Gauthier, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Arrivé le 20 février 2023 auprès du Préfet de région, François Gauthier prend la suite d'Anne Postic dans ces fonctions. 2023, va être une année de transition entre la fin de la première génération de la stratégie de lutte contre la pauvreté portée sur la période 2018-2022/2023 et la nouvelle génération de stratégie de pauvreté qui s'appelle le Pacte des Solidarités. Ce dernier va être annoncé dans les prochaines semaines par le gouvernement. Les mesures nationales de ce pacte de solidarités seront déclinées au niveau départemental avec des conventions qui seront signées par les conseils départementaux et Nantes Métropole.

Le Pacte des Solidarités va prolonger l'action de la stratégie de la lutte contre la pauvreté qui s'était concentrée sur la pauvreté des enfants et des jeunes et sur la question du retour vers l'activité des publics les plus exclus. Il y aura deux nouveaux axes dans le Pacte des Solidarités, qui sera la lutte contre la grande exclusion, l'accès aux droits et la question du non-recours (axe 3) et la transition écologique et solidaire (axe 4) qui regroupera les mesures de lutte contre la précarité énergétique mais aussi les mesures d'aide alimentaire durable et de mobilités solidaires.

Bilan sur les deux dernières années de la plateforme d'observation sociale

Rappel du site internet de la Plateforme d'Observation Sociale des Pays-de-la-Loire : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr>

Ce que l'on y trouve...

→ Dans l'espace public :

- Les comptes-rendus des différentes Conférences des partenaires (depuis 2013),
- les lettres électroniques depuis 2013 (5 diffusions en 2021-2022 : février, juin décembre 2021, avril et novembre 2022 ; 150 personnes destinataires),
- La base documentaire thématique (8 thématiques : Cohésion sociale, Emploi/Travail/Formation, Logement/Hébergement, Santé/handicap...).

→ Dans l'espace privé :

- Les comptes-rendus des différents groupes de travail, ainsi que les tableaux de bords, les données des partenaires ainsi que des documents-ressources ;
- Un accès à la plateforme-ressources « Cabestan » : plateforme de consultation de données régionales et départementales en open-data, avec des possibilités de comparaison dans l'espace et dans le temps, ainsi que des possibilités de cartographie...

L'espace privé est accessible avec un login et un mot de passe qui sont propres à chaque institution. Ces identifiants seront envoyés à l'ensemble des nouveaux membres du comité de pilotage. Ne pas hésiter à redemander les identifiants si besoin.

Il est rappelé aux membres du Comité de Pilotage :

- de ne pas hésiter à transmettre à la POS toutes informations concernant des publications d'étude émanant de leur institution, de leurs services... à partir du moment où celles-ci sont publiques...
- de ne pas hésiter à transmettre à la POS des travaux d'études non publiques qui sembleraient intéressant de mettre en partage entre partenaires (dans l'espace privé du site), et ce notamment à partir du moment où ils sont en phase avec les thématiques des groupes de travail de la POS.

Rappel des différents groupes de travail :

Le groupe de travail « Vie associative »

Le groupe de travail a réuni une dizaine de partenaires : CREAL, CRESS des Pays de la Loire, Conseil Régional, Conseils départementaux, DDVA, DDCS, DRAJES, DIRECCTE, FNARS, INSEE, Le Mouvement associatif, URIOPPS, SGAR. Le groupe a été créé en avril 2017 et s'est arrêté en juillet 2021 (11 réunions de travail). Les objectifs de ce groupe étaient d'impulser une dynamique d'observation partagée et pérenne entre les acteurs régionaux, aux différents niveaux territoriaux (régional, département et local) et de recenser des données et des systèmes d'informations déjà existants et d'en favoriser l'utilisation.

Réalisation du groupe de travail :

- Réalisation et actualisation régulière d'un tableau de bord des « Chiffres-clés de la vie associative » sur la région et les 5 départements ligériens avec des données sur la démographie des associations : objets, dissolutions, créations, catégories d'aires urbaines, arrondissements (Données des associations du Fichier RNA waldec), sur les associations employeuses (Données Florès) et sur les subventionnements de l'Etat aux associations (Données de la DRFIP).
- Réalisation de 6 infographies à partir des données du tableau de bord : une infographie régionale (une brochure et une version web) et 5 infographies déclinées à chaque département.

Le groupe de travail « Pauvreté »

Le groupe de travail « pauvreté » a pour objectif de suivre l'évolution conjoncturelle de la pauvreté en Pays de la Loire. Il regroupe une dizaine de partenaires concernés par cette thématique sur le territoire et travaille en collaboration avec la commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté de la région : Banque Alimentaire, Banque de France, CAF, Conseils départementaux, DIRECCTE, INSEE, Pôle Emploi, UDCCAS, ... Le groupe a été créé en septembre 2020 et s'est réuni 6 fois (dont 3 en 2021 et 2 en 2022 : juin et décembre). *Il va se réunir **le 2 juin 2023**.*

2 études présentées en 2022 :

- Etude sur les demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi par la Dreets
- Etude sur les Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (Neets) par l'Insee

Réalisation du groupe de travail :

- Réalisation et actualisation régulière d'un **tableau de bord des « Chiffres-clés de la Pauvreté »** sur la région et les 5 départements ligériens.

Groupe de travail « Mandataires judiciaires à la protection des majeurs »

Objectif du groupe de travail : Création de l'Observatoire de la Protection Judiciaire des Majeurs des Pays de la Loire en élaborant un socle commun d'indicateurs sur ce champ.

Dans un premier temps : le groupe de travail a réuni la DREETS des Pays de la Loire (Pôle Cohésion Sociale et Service Etudes Statistiques Evaluations), le CREA (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) et le Compas.

En juin 2022 : le groupe a été élargi aux services mandataires (AREAMS, ATIMP, CJC, ATH, Udaf 85, Udaf 53, Confluence sociale), au préposé d'établissement (CHU Angers), aux représentants d'usagers (Unafam – Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques), aux représentants des mandataires individuels et aux juges des contentieux de la protection.

Le groupe a été créé en avril 2021 et s'est réuni 11 fois (dont 6 fois en 2021 et 5 en 2022).

Il va se réunir prochainement **le 13 juin 2023.**

Réalisation du groupe de travail :

- Réalisation et actualisation régulière d'un tableau de bord sur la région et les 5 départements ligériens : Données sur le public vulnérable, l'offre MJPM (mandataires individuels, préposés d'établissements et services mandataires) et les mesures de protection gérées par les familles/proches et les services ISTF (information et le soutien aux tuteurs familiaux) en Pays de la Loire.

Organisation d'une visioconférence le 25 janvier 2022 avec l'ensemble des acteurs : DREETS, DDETS, Départements, CAF, ARS, CHU, CNAM, UDAF, services mandataires, mandataires individuelles, juges des Contentieux de la protection, ... (90 participants).

→ Présentation d'une synthèse du tableau de bord réalisée par le CREA avec débats et échanges avec les participants.

Perspectives sur les différents groupes de travail (Pauvreté, MJPM, Aide alimentaire)

Perspectives GT « Pauvreté»

La prochaine réunion aura lieu le 2 juin 2023,

Voici l'ordre du jour

- Présentation du nouveau commissaire,
- Présentation du pacte des solidarités,
- Faire un bilan du groupe de travail,
- Orienter le travail sur les grands axes de la déclinaison régionale du Pacte des solidarités
→ Constituer un socle d'indicateurs régionaux permettant d'observer ces différents axes.

Les 4 grands axes du Pacte des solidarités :

- La lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge
- L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous
- La lutte contre la grande exclusion
- L'organisation solidaire de la transition écologique

Remarque : Un lien devra être fait avec le travail de diagnostic préparatoire dans le cadre de la déclinaison du pacte des solidarités. Les nouveaux contrats du pacte seront signés en début d'année 2024. Dans le cadre de ce diagnostic, l'Insee va actualiser des données sur la pauvreté et chaque département va travailler sur un diagnostic de l'offre de service. Il faudra également faire un lien avec les chantiers régionaux. Le panorama régional actualisée sur la pauvreté de l'Insee pourra être présentée dans le cadre du GT Pauvreté (ce projet devrait être diffusé en septembre/octobre 2023 avec une déclinaison départementale quand c'est possible). Il serait également intéressant de travailler sur l'évaluation de ces politiques publiques.

Perspectives GT « Mandataires judiciaires à la protection des majeurs »

La prochaine réunion aura lieu le 13 juin 2023 :

- Constituer un socle d'indicateurs permettant d'observer l'activité des services mandataires (l'origine de la mise en place de la mesure, des indicateurs juridiques, nombre moyen de mesures par service mandataire, ...)
- Continuer à alimenter le tableau de bord des indicateurs de champ MJPM (nombre de personnes protégées par tranche d'âge, par tranche de patrimoine, ...)

Remarques :

Il serait intéressant de faire le pont avec la démarche lancée auprès des services de la protection juridique des majeurs, qui concerne la contractualisation. Celle-ci passe par un diagnostic préalable sur des données plus fines, comme des indicateurs médico-sociaux, qui permettent d'observer et évaluer plus précisément l'activité de services mandataires. En parallèle, La DGCS va lancer un groupe de travail national sur les indicateurs de la protection juridique des majeurs afin d'avoir des choses plus précises sur la qualité de la prise en charge.

Les mandataires individuels du Maine-et-Loire ont remonté auprès de la DDETS 49 différentes difficultés liées à l'inflation (prix de l'essence), liées aux problématiques de santé de plus en plus importantes, notamment des problèmes psychologiques liées à la situation sanitaire (des personnes qui leur sont orientées). Ainsi, il y a un point d'étape à faire sur le champ des mandataires, en associant l'ARS, et faire le lien avec la justice sur les mesures. Un sujet sur les périmètres d'intervention de chaque mandataire serait également intéressant à interroger : le nombre de mesures augmentant (+300 dossiers pris en charge en Maine-et-Loire en 1 an), ils sont ainsi obligés d'avoir des périmètres d'intervention de plus en plus large.

Une problématique de couverture du territoire émerge et renvoie à une révision du schéma qui a pour but de contingentier l'offre. Celle-ci devrait augmenter afin de couvrir des zones blanches. Deux autres problématiques ont émergé lors des dernières réunions du GT MJPM par les services : le manque de préposés d'établissement et le report d'un nombre de mesures important aux services mandataires suite à la fin de l'activité de mandataires individuels (départ à la retraite...)

Plus de 30 000 personnes dans la région sont couverts par une protection juridique des majeurs. Avec le vieillissement de la population, ces problématiques (familiales, isolement, handicap, maladie liée à l'âge) vont évoluer. Il est donc important de travailler à la connaissance et à la bonne prise en charge de ces publics.

Création d'un nouveau GT « Aide alimentaire »

Objectifs de ce groupe de travail :

- Recenser l'offre et les acteurs de l'aide alimentaire de la région (sous réserve que cette action ne soit pas déjà réalisée) et structurer la connaissance sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire.
- S'appuyer éventuellement sur le travail cartographique réalisé par la Banque Alimentaire en Vendée pour reproduire ce travail sur les autres départements de la région.
- Constitution de nouveau groupe de travail : DDETS, UDCCAS, Restos du cœur, Secours Populaire, FAS, Uriopps, Insee, CROUS, Rectorat...
A la suite de ce comité de pilotage, la Dreets propose que ce groupe puisse en priorité cette année appuyer les DDETS/PP sur la réalisation de leur diagnostic départementaux sur la précarité alimentaire

Remarques :

Depuis la crise de la covid, la problématique de l'aide alimentaire s'accroît. Des orientations nationales ont été mises en place et nécessiteront une coordination entre les institutions. Une réunion sur la précarité alimentaire des étudiants avec le Crous et l'éducation nationale a montré l'importance de mettre en place une coordination et une interconnaissance entre les acteurs. Plusieurs crédits ont été alloués pour faire face à cette précarité alimentaire. C'est pourquoi, l'aide alimentaire est devenue une thématique prioritaire dans le champ de la lutte contre la pauvreté.

Enjeu : comment aborder cette problématique avec l'ensemble des partenaires ? Dans certaines régions des COCOLUPA (Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire) ont été mis en place. En amont du lancement du GT Aide alimentaire, un temps de travail de préparation coté Etat doit être fait (Commissaire, Dreets et Ddets) pour structurer les orientations et les objectifs de cette question au niveau régional et départemental.

Attention de ne pas faire doublon sur certains territoires : par exemple Solinum doit faire une cartographie de l'offre de l'aide alimentaire dans le Maine-et-Loire (validée par la DDETS 49).

La Dreets fait déjà le recensement de l'offre. Mais avec les agréments nationaux, la Dreets ne dispose pas de l'ensemble des points de distribution de l'aide alimentaire et elle n'a pas connaissance de la typologie de l'offre (épicerie solidaire, distributions de repas, paniers...). Notons qu'une coordination départementale avait été mise en place pendant la crise de la covid.

La connaissance des bénéficiaires, leurs profils et leurs besoins et les évolutions de ces publics seraient importants à cerner, pour mieux faciliter les décisions. D'après le réseau des banques alimentaires, la demande d'aide alimentaire a augmenté de 9% entre 2021 et 2022 (« 2,4 millions de personnes en situation de précarité alimentaire »). Il serait également important de recenser les petites associations d'aide alimentaire, comme les associations étudiantes.

L'Insee a réalisé des études au niveau national sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire qui pourraient être présentées dans le cadre du groupe de travail, par contre ces études ne sont pas déclinables au niveau régional et départemental.

Organisation d'une conférence des partenaires en février 2024

Thème sur la précarité alimentaire : présentation de 3 ou 4 études sur le sujet (ou table ronde) auprès de l'ensemble des partenaires au cours d'une demi-journée.

Dernières études recensées sur la thématique :

« En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités », Crédoc mai 2023, <https://www.credoc.fr/publications/en-forte-hausse-la-precarite-alimentaire-sajoute-a-dautres-fragilites>

« Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres », Insee, novembre 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6535297?sommaire=6535307>

« La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire » Insee, juin 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>

« Aide alimentaire : une fréquentation accrue des centres de distribution dans les grandes villes les plus exposées » Drees, février 2022 <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/aide-alimentaire-une-frequentation-accrue-des>

« Aide alimentaire : une hausse prononcée des volumes distribués par les associations en 2020 », Drees, 2020 <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse/aide-alimentaire-une-hausse-prononcee-des-volumes-distribues-par-les>

« Étude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires 2020 » CSA Research pour la FFBA, 2021 https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2021-02/CSA%202020%20pour%20les%20Banques%20Alimentaires%20-%20Principaux%20enseignements.pptx_0.pdf

« Les villes face aux défis de la précarité alimentaire », France urbaine et Resolis, 2020 https://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine_org/publications/etudes/assembleage_preucariteu_alimentaire_fr.pdf

Remarque : Il existe un manque d'étude régionale ou départementale sur ce sujet.

En avril 2023, un diagnostic régional sur la précarité alimentaire en Ile de France a été présentée : <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/diagnostic-de-la-precarite-alimentaire-en-ile-de-france>

L'Insee Ile-de-France y a contribué en réalisant 2 études :

- Précarité alimentaire en Ile-de-France : un risque important dans les grandes villes mais présent aussi dans les zones rurales : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7453506>
- Aide alimentaire : près d'un recourant francilien sur deux privé de logement personnel : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6959771>

L'Insee Ile de France, avec la DRIHL, le Crédoc et l'Ansa ont produit une méthodologie pour objectiver la précarité alimentaire à un échelon communal, pour l'ensemble de la région. Ils ont déterminé plusieurs indicateurs synthétiques :

- Indicateur synthétique de la population potentiellement à risque de précarité alimentaire,
- Indicateur synthétique de la grande précarité,
- Indicateur synthétique de l'offre alimentaire classique relativement à la densité de la population,
- Indicateur synthétique de l'offre d'aide alimentaire relativement à la densité de la population,
- Indicateur synthétique de risque de santé publique en lien avec l'alimentation.

L'Insee des Pays de la Loire se renseigne auprès de l'Insee Ile de France de ces différentes études et indicateurs produits.

Proposition de matinales thématiques

Organisation de **3 matinales thématiques** (1 par trimestre) sous forme de webinaire :

→ Présentation de 2 ou 3 études suivies de questions/réponses avec les participants.

→ Inscriptions préalables des participants et possibilité d'intervention uniquement par écrit lors du webinaire.

2 propositions retenues :

Une première thématique sur la fragilité numérique qui pourra être présentée le **vendredi 7 juillet** :

- L'Insee a réalisé une étude régionale fin 2022 sur ce thème : 450 000 Ligériens en difficulté face au numérique <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6653442>
- Le Compas présentera son indice de rupture face au numérique et apportera des réponses pour l'inclusion numérique.

Une deuxième thématique sur la précarité énergétique :

- Le Compas présentera son baromètre autour de la précarité énergétique.

La communication sera envoyée à la liste des contacts de la POS (250 contacts au niveau régional), du Compas (+3000 contacts au niveau national) et du réseau des statisticiens des DREETS.

Remarque :

Au niveau de la précarité énergétique, la FAS des Pays de la Loire a lancé un travail sur les transitions écologiques et la justice sociale.

L'Insee des Pays-de-la-Loire a réalisé une étude sur les logements énergivores : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6688866>

La DREAL a commandé un rapport à la cellule économique de la construction d'un baromètre sur la précarité économique.

Autres thématiques :

Le CEREMA a réalisé une étude sur la mobilité solidaire à vocation professionnelle : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilites-solidaires-insertion-professionnelle-etat-lieux>

Le SIAO fera un retour dans quelques mois sur les différents ETP mis en place pour la captation de logements afin d'améliorer la fluidité des hébergements-logements.

Nouveau format de la lettre électronique

La lettre électronique va être retravaillée sur le logiciel Mailjet avec 3 grandes parties :

- o **Vie de la plateforme** : informations sur le Comité de pilotage, les groupes de travail, matinales thématiques, conférence de partenaires,
- o Les principales études repérées dans la **base documentaire** de la POS par thématique (Cohésion sociale, Emploi, Logement, Santé..)
- o Les **actualités sociales nationales** (France Travail, Pacte des Solidarités, Fracture énergétique...)

Objectif : Prochaine diffusion en juin 2023

Exemple newsletter du Compas : <http://3p1p.mj.am/nl3/PqyeUhdyp2gJMpmIQIG1cw?hl=fr>

Lettre électronique en cours de réalisation : <https://Orywi.mjt.lu/nl2/Orywi/uwtiw.html?hl=fr>

Nouveau nom de la Plateforme

La plateforme d'observation sociale sera renommée la plateforme d'observation des solidarités pour être cohérent avec la Dreets et le Pacte des solidarités.

Prochaine réunion du Comité de Pilotage

Vendredi 17 novembre 10h-12h